

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 octobre 2012
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et les absents

Excusés : Jean BOURGEOIS > pouvoir à Jérôme FLON

Ivan SICHOUC > pouvoir à Damien GIRY

Absents : Raphaël GRANON

Secrétaire de séance : Sylvie DERVILLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 septembre 2012

A. DELIBERATIONS

PAC (Participation Assainissement Collectif) : le conseil municipal a fixé le montant de la PAC à 2500 €.

B. MAISON DE L'ADRET

L'estimatif de M. WAGON, architecte est validé par le conseil municipal. Les banques seront consultées pour le financement ainsi que les services pour les subventions.

C. ANALYSE EAU

Suite aux dernières analyses du 19/10/2012, une désinfection s'avère nécessaire.

D. MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

Une convention avec le département est proposée, le conseil général est mandaté pour l'instruction du dossier ; coût pour la commune : 3850 €.

Le conseil municipal est d'accord.

E. ENQUETES PUBLIQUES

- Installation de bâtiment avicole à la place d'un bâtiment de porcs pour M. Gérard DEFFAYSSE. Dérogation de la règle des 100 m, acceptation de M. GINOUX.

- Extension d'un élevage de porcs à Suze sur Crest chez M. Nicolas FAVIER. Une enquête publique est prescrite du lundi 29 octobre au vendredi 30 novembre 2012. Le public pourra consulter le dossier de cette enquête en mairie à ces mêmes dates.

Le maire de Montclar souhaite supprimer la zone d'épandage de la parcelle MB9 située sous le village.

Le conseil municipal approuve.

F. ELECTRIFICATION

Durenage : en collaboration avec la commune d'Eygluy, les fils nus doivent disparaître pour être remplacés par un câble téléphone + un câble électrique. Les poteaux peuvent être placés en bordure du chemin rural, cela n'engendrera pas de frais pour la commune.

Les travaux devraient commencer autour du 15 novembre 2012.

G. ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le contrôle des assainissements non collectifs doit être effectué d'ici la fin de l'année 2012. Une consultation va être lancée.

H. TRAVAUX COMPTEURS

Un devis de l'entreprise Liotard concernant la pose des 4 compteurs (2 à Montclar + 2 à Vaugelas) est présenté. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

I. PREVENTION – SANTE AU TRAVAIL

Aménagement de la petite salle pour les employés communaux.

Rayonnage prévu au sous-sol pour déménager les archives.

J. MAIRIE

- Proposition de revendre les meubles (bureau du maire + bureau informatique) et de les remplacer par la même gamme de mobilier que celui du secrétariat.

- Proposition d'achat de deux petits radiateurs pour la salle du conseil.

- Proposition de racheter un ordinateur pour la comptabilité et de basculer l'ancien au cadastre (celui du cadastre ne fonctionnant plus).

Approbation du conseil municipal pour ces trois propositions.

K. VOIRIE

Les travaux de voirie annuels sont en cours de réalisation.

L. DIVERS

- Courrier de M. NORTHOLT concernant la détérioration de son chemin abîmé suite aux orages. Il est proposé de mettre un peu de gravier.
- Suite à une dégradation de la table d'orientation, celle-ci a été déposée.

Fin de séance : 22h00

Prochain conseil municipal prévu le vendredi 23 novembre 2012 à 20h